

Session Plénière du 10 Novembre 2021

RAPPORT N° 21.04.01 Orientations Budgétaires 2022

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sortons à peine de la crise sanitaire, dans l'euphorie d'une reprise qui n'est qu'un rattrapage du niveau antérieur, et qui ne sera atteint qu'en 2022, mais avec beaucoup d'interrogations et d'incertitudes.

Nous le verrons en examinant le contexte économique et financier et son impact sur la trajectoire budgétaire.

Vous commencez par aborder les grandes priorités de la mandature :

- Mieux vivre dans la région,
- Transformer notre modèle économique,
- Soutenir nos territoires

Cela reste, avouez-le, des énoncés assez vagues mais qui reflètent les incohérences et les faiblesses rédhibitoires de la loi NOTRe.

D'ailleurs, pour le CESER, nous sortons en partie du champ de nos compétences, et cela nécessiterait une véritable clarification.

Nous avons voté contre le budget 2021 selon nous sans véritable stratégie, et dont des objectifs ne répondaient ni à l'urgence, ni à une politique de relance au-delà des retombées de la dépense publique, ni aux attentes du monde économique et de nos concitoyens.

Les orientations pour 2022 ne corrigent pas cette impression.

Vous souhaitez engager la région vers un nouveau modèle de développement, environnemental, économique et social.

Vous savez parfaitement, au-delà de la question des compétences, que cela dépasse très largement le cadre de la région et sa capacité de faire, alors que l'exercice est déjà difficile au niveau d'un seul pays !

Mais au-delà de la posture incantatoire, nous redoutons la multiplication d'objectifs, de contraintes, de conditionnalités – suivez mon regard qui pointe vers Glasgow – ce qui risque de pénaliser tous les acteurs de l'économie régionale.

Encore une fois la stratégie du développement économique est la compétence et la responsabilité de l'Etat, à condition bien sûr qu'un Etat souverain joue pleinement le rôle qui est le sien.

Je reprendrai rapidement quelques points.

- Sur le GIP pro santé, nous y reviendrons, j'avais souligné en commission permanente les difficultés de recrutement. Et les Présidents de départements affichent carrément leur scepticisme. Pourquoi n'ont-ils pas été associés ?
- Sur le volet économique, nous attendons de voir se concrétiser la mobilisation pour la réindustrialisation, la relocalisation et la reterritorialisation, c'est un point sur lequel nous avons eu raison depuis longtemps, mais il faudrait aussi évaluer à la fois la pertinence des objectifs et l'efficacité des dispositifs. Le CESER note par ailleurs que le soutien en faveur de la recherche et de l'innovation ne sont pas du tout cités dans le rapport.
- Votre Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat fait doublon avec le nouveau service public « France Rénov », pendant que des EPCI ouvrent des guichets uniques qui ont le même objectif. Pourrait-il y avoir un peu de cohérence ?
- De même les objectifs surfaciques en matière d'agriculture bio semblent irréalistes au regard de la future PAC 2023-2027 et de la gestion des aides.
- Les Contrats Régionaux de Solidarités Territoriales devront placer la question des transitions au cœur des projets. Comment cela va-t-il se traduire ? Jusqu'où ira le chantage de vos alliés écologistes ? Pour nous les CRST devraient d'abord agir pour l'égalité des territoires, en redynamisant la ruralité et les villes moyennes qui représentent les 2/3 des habitants de la Région, et cela rejoint le volet économique.

Mais tout cela reste très vague, trop vague, et nous le déplorons, nous verrons au budget primitif comment tout cela va se traduire, mais l'exercice s'avère compliqué au regard des ambitions parfois contradictoires des différentes composantes de votre majorité. La seule chose qui ressort vraiment de cette présentation c'est en effet la pression croissante du groupe écologiste.

Nous voyons aussi que les dépenses de fonctionnement ont fortement augmenté pendant la crise, avec une trajectoire budgétaire qui laisse apparaître une diminution rapide de nos capacités d'investissement dès le milieu de la mandature, dès lors que nous aurons atteint la limite de notre capacité d'endettement, en calculant l'épargne brute hors TICPE Grenelle, qui devrait être, vous le savez, inscrite en recette d'investissement, et nous serions dans ce cas à 9,09 années de désendettement en 2025 selon vos propres chiffres.

De fait nous atterrissons dès 2026 à un niveau d'investissement de 300 millions d'euros, c'est-à-dire au niveau de 2016, mais sur un budget de 1 milliard d'euros à l'époque.

La TVA représente aujourd'hui une fraction déterminante dans nos recettes, dont chacun espère le dynamisme, mais qui reste la plus sensible à la conjoncture économique.

Or, passé le rattrapage du niveau d'avant crise, obtenu au prix d'un déficit budgétaire sans précédent, les prévisions de croissance dès 2023 retombent au niveau d'avant, entre 1 et 1,5%, sans exclure le risque d'une nouvelle défaillance.

C'est peut-être encore trop pour les partisans de la décroissance, mais insuffisant pour garantir le dynamisme attendu des recettes.



En conclusion nous restons frustrés par cette présentation trop généraliste, et nous demandons, comme nous l'avons déjà fait, que les élus d'opposition soient davantage associés dans les différentes commissions à la préparation du budget.

Nous tenons à le redire, notre opposition n'est pas une posture, nous pouvons certes avoir un regard critique et exprimer des divergences, mais nous pouvons aussi apporter notre contribution, nos propositions, et en débattre ensemble.

Il serait en effet paradoxal, à l'heure où l'on vante la démocratie participative, que les élus d'opposition ne soient pas davantage appelés à participer aux débats au sein même de nos instances.

Nous espérons être entendus.

